

n° 36

# Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

STANDS-JEUX-BUVETTE  
RETRANSMISSION FINALE COUPE DU MONDE  
FEU D'ARTIFICE & BAL AVEC DJ

# 13

JUILLET

STADE DES 2 PONTS / 20H

**DOSSIER >**  
Questions  
aux adjointes et  
adjoints au maire



# sommaire

*couverture :*  
manifestations du 13 juillet

**Editorial / 3**  
du maire et président de Grenoble-Alpes Métropole  
**Christophe Ferrari**

**Les temps forts / 4**

**Dossier >**  
**1,2,3 questions aux adjointes et adjoints au maire / 8**

**Les nouvelles / 16**

**Coup d'œil sur l'été / 18**

**La rencontre / 20**  
4 jeunes Pontois diplômés du BNSSA

**Expression groupes politiques / 21**

**Histoire / 22**  
L'abstention à Pont de Claix depuis 2008



## MAISON À VENDRE

La ville vend au plus offrant une maison à usage d'habitation située au 15 rue du Moucherotte.

4 pièces, séjour et cuisine d'une surface de 133 m<sup>2</sup>, terrain de 914m<sup>2</sup> avec garage.

Performance énergétique : classe D

Mise à prix : 245 000 euros

Ouverture des offres devant une commission d'attribution

**RENSEIGNEMENT :**  
**SERVICE URBANISME 04 76 29 80 55**

## PERMANENCES ASSOCIATIVES

### Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs  
le 2ème lundi du mois de 10h30-12h à la Maison de l'Habitant

### Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr  
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches  
centre social Irène Joliot Curie, 1ers et 3èmes mercredis de 9h à 11h15.  
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

### ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)  
adate@adate.org - www.adate.org  
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous.  
Tél. : 04 76 29 86 40

## PERMANENCES CONSEILS

### Conciliateur-médiateur

Permanences en mairie les 1ers et 4èmes vendredis de 9h30 à 12h.  
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

### Avocat-conseil

Permanences à la bibliothèque 2 samedis par mois de 9h à 12h.  
Réservé aux Pontois.  
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

### Architecte-conseil

Permanence au service Urbanisme  
Se renseigner au 04 76 29 80 55.

## URGENCES & NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- SAUVETEURS SECOURISTES  
04 76 98 65 62
- GENDARMERIE : 17
- POLICE MUNICIPALE :  
04 76 29 86 10
- SANS ABRI : 115
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- CENTRE ANTIPOISON DE LYON :  
04 72 11 69 11
- GDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE :  
0810 433 038
- EDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE :  
0810 333 338

## Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr  
Place du 8 mai 1945  
04 76 29 80 00

### Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h  
Samedi : 9h - 12h  
Place de la scierie  
04 76 29 80 02

### Police municipale

04 76 29 86 10  
**PIMMS** 12 av. C. de Gaulle  
04 38 92 10 33

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,  
04 76 29 80 20

### Centre social Irène Joliot Curie,

04 76 29 86 40  
**Centre social Jean Moulin**  
04 76 29 86 60

### Maison pour l'emploi Place Winsen Luhe

04 76 29 86 20  
**L'Escale**  
04 76 29 86 90

### Maison de l'Habitant av. des Iles de Mars,

04 76 29 86 29  
**Centre de planification et d'éducation familiale**  
04 76 29 86 50

### Petite enfance La Ronde des Couleurs

04 76 29 80 24  
**Restaurants scolaires périscolaire / vacances**  
04 76 29 80 65

### Bibliothèque

04 76 29 80 95  
**Flottibulle** 04 76 29 86 00

### Résidence et service personnes âgées

04 76 29 86 70  
**Service maintien à domicile et Le FIL**  
04 76 29 80 22

### Déchetterie de Pont de Claix

43 av. du Maquis de l'Oisans  
04 76 40 39 43  
lundi, mercredi,  
jeudi, vendredi, samedi :  
8h30 - 11h30  
et 14h - 17h30  
mardi : 14h - 17h30  
Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise  
Numéro vert : 0800 50 00 27  
www.la-metro.org

### Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro

04 76 33 16 63

## Pharmacies de garde

► **Dimanche 13 et lundi 14 juillet, dimanches 27 juillet et 3, 10, 17, 24, 31 août, 7 septembre**  
**Pharmacie de la place**  
24 place du 8 mai 1945  
tél. : 04 76 98 01 51

► **Dimanche 20 juillet**  
**Pharmacie Frange verte**  
14 av. Général de Gaulle  
tél. : 04 76 98 03 43

► **Vendredi 15 août**  
**Pharmacie Fallieux Vera**  
73 cours St-André  
tél. : 04 76 98 10 47



## Une métropole pour plus de partage, de confiance et de mutualisation

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'agglomération grenobloise deviendra une Métropole. Ce changement est un bouleversement majeur, arrivé rapidement et à peine un an après que l'extension de la Métro à 49 communes ait été actée. Comme chaque grand changement, celui-ci génère des inquiétudes, des questionnements et provoque chez les habitants la crainte d'une dégradation du service public, de la relation de proximité et d'une hausse de la fiscalité.

Je comprends ces inquiétudes. Elles sont de surcroît confortées par la vitesse avec laquelle nous devons mettre en place cette nouvelle structure qui verra ses compétences élargies dans le domaine de la voirie, des réseaux comme l'eau potable, de la réglementation de l'urbanisme, du développement économique, etc... C'est pourquoi je souhaite que nous puissions, en nous projetant vers l'avenir, être déterminés à user de la meilleure manière des opportunités qui s'offrent à nous pour une véritable modernisation de l'action publique territoriale et une amélioration du service rendu aux citoyens. L'intercommunalité doit être synonyme de valeur ajoutée par plus de partage, de confiance, de mutualisation.

Les structures changent, mais l'enjeu qui me guide est le même. Il faut construire un territoire plus solidaire qui s'engage pleinement et très résolument dans les enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle : la transition énergétique, un logement décent pour tous, de l'emploi de proximité, une véritable compétitivité économique et culturelle du territoire ou encore une agglomération qui vit avec les montagnes et la nature. C'est un projet politique d'ampleur qui nous attend et qui doit participer à une amélioration du quotidien de chacun.

Vous le savez, je reste pleinement attaché au rôle des communes car elles sont - et elles demeurent - l'échelon de la proximité et du quotidien. Il est légitime que les habitants demandent une aussi grande proximité avec la Métropole sur le service public du quotidien. C'est un enjeu, et c'est un engagement de la nouvelle majorité communautaire. Si nous ne réussissons pas l'enjeu de l'hyper proximité, alors nous n'aurons pas réussi la Métropole. Cette proximité, je l'espère, sera consacrée dès les prochaines élections locales, par une élection directe des élus de la Métro. C'est aussi comme cela que nous compléterons la légitimité démocratique de nos institutions.

**Christophe Ferrari**

*Maire de Pont de Claix  
Président de Grenoble  
Alpes Métropole*



## Exposition mondes polaire

Des collégiens pontois ont présenté une exposition suite à leur voyage en Norvège, organisé dans le cadre du projet Art Science de la Ville. Pendant une semaine à Tromso, les jeunes (dont les parents ont reçu une aide de la ville pour ce voyage) ont pu observer, expérimenter et apprendre. Les clichés de leur séjour ont été exposés à la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire pendant dix jours.



Qu'il s'agisse de peinture, de sculpture ou de dessin, 80 œuvres d'artistes amateurs ont été présentées à l'église Saint Etienne dans le cadre de Solstice. Corinne Grillet, adjointe à la culture et Philippe Rozières, adjoint à la vie associative, ont remis en compagnie de Nathalie Roy et de Delphine Chemery, des prix aux artistes récompensés dans les trois catégories, ainsi que le prix « dans le thème ». L'atelier de percussions du SIM Jean Wiéner a clos la cérémonie.

## Artistes amateurs



17  
MAI

## Repas des aînés

430 Pontois, handicapés ou âgés de plus de 70 ans, ont pu se régaler d'un déjeuner concocté par les services municipaux sur le thème « Pont de Claix des villes, Pont de Claix des champs ». Le boulodrome orné d'un décor de ferme accueillait le repas des aînés. Le maire Christophe Ferrari, la députée Marie-Noëlle Battistel et la conseillère générale Brigitte Périllié ont honoré les doyens du jour, Rose-Marie Echevin (101 ans) et Moïse Crusado-Garcia (97 ans), avant d'ouvrir le bal avec l'orchestre de Michel Vittone.

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)





21  
JUIN

## Musique en fête

« Rien en réserve » et « Léonid » ont joué aux Moulins de Villancourt pour la fête de la musique. Les deux groupes étaient programmés dans le cadre du festival Meltin Pot, organisé par l'association Arty show et la Ville qui ont tenu à reverser une partie de la buvette à des associations caritatives.

## Ailleurs en ville



23  
MAI

Après la « journée au parc » de l'an dernier, l'Amphithéâtre proposait un jour « ailleurs en ville ». C'était au centre Bourg, où des artistes ont investi l'espace public pour interpeller les passants et habitants. Danse, musique, partage d'un « alboum » photos ont émaillé la journée, appelant les Pontois à changer leur regard sur la rue et l'espace urbain.

+ [www.ville-pontdeclaux.fr](http://www.ville-pontdeclaux.fr)



18  
JUN

## Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

« Il y a 74 ans, de Londres, une voix s'élevait depuis un micro de la BBC à Londres, demandant à tous les Français de ne pas cesser le combat face à la capitulation du gouvernement. » C'est par ces mots que le maire Christophe Ferrari a commencé la commémoration de l'appel du 18 juin devant le monument aux morts du parc Borel, rendant hommage au général De Gaulle et à « ce discernement si rare qui caractérise les grands visionnaires de l'Histoire. » En présence d'élus, d'anciens combattants et de personnalités, le maire a salué « le courage et le sacrifice de tous ces hommes et de toutes ces femmes, de ces combattants de la France Libre, de la Résistance et des troupes de l'Empire qui ont constitué la nouvelle armée française. »

24  
MAI



Photo : Mariano Garcia

## Musique au coeur

Les quartiers des Olympiades et des Iles de Mars étaient réunis pour une après-midi festive. Capoeira, stand maquillage, contes, danse hip hop et surtout musique classique étaient au programme de cette animation organisée par l'Ass'idem et la Ville, avec Alfa3A, l'APASE et d'autres associations.

24  
JUN



## Amphithéâtre, saison 14/15

Une fois n'est pas coutume, l'Amphithéâtre avait choisi de présenter sa saison 2014-2015 en juin plutôt qu'en septembre. Les intermittents du spectacle en lutte contre la dégradation de leur statut ont mobilisé les échanges avec le public, dont l'adjointe à la culture Corinne Grillet qui a exprimé toute l'attention qu'elle porte à leur combat.



## En première ligne

### SAM TOSCANO

1<sup>ER</sup> ADJOINT, À L'AMÉNAGEMENT URBAIN, LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, LES RELATIONS EXTÉRIEURES, LE PLAN LOCAL D'URBANISME, LES PROJETS DE VILLE

Il a quitté la culture mais gardé son rang de premier adjoint et hérité de tout ce qui fera l'avenir de la commune en matière d'urbanisme. Sam Toscano, arrivé à Pont de Claix à 24 mois, veut ce qu'il y a de mieux pour sa ville et s'y attelle.

#### S'il n'y avait, dans le secteur couvert par votre délégation, qu'un seul projet à mettre en œuvre dans les 6 mois à venir, quel serait-il ?

■ Le Plan local d'urbanisme, qui est un document de stratégie et un document réglementaire, décisif pour l'avenir des territoires. Les lois successives (et les dernières lois Grenelle) ont renforcé son rôle de planification, de prescription et d'engagement dans une démarche assumée d'avenir en matière de développement durable. C'est une excellente chose. Cela permet d'affirmer plus encore la primauté de l'intérêt général dans l'évolution de nos territoires. Cela permet de donner aux élus un rôle important dans la conduite des opérations d'aménagement. Le PLU est décisif pour Pont de Claix, il va nous engager de façon durable dans les 5, 10, 20 prochaines années et aura des conséquences encore pour des décennies. C'est pourquoi il est le projet phare de ma délégation durant ce mandat.

#### Vous avez l'expérience du fonctionnement du mandat précédent, qu'est ce qui vous paraît essentiel à conserver, à creuser, à poursuivre ?

■ Il est essentiel de conserver et même d'accentuer la concertation avec les habitants au travers des ateliers publics urbains (APU), mais il nous faut aussi inventer des nouvelles façons de procéder, la mise en place des comités de secteurs en sera une.

#### C'était un vœu de Christophe Ferrari et tout aujourd'hui porte à le croire : Pont de Claix va changer profondément dans les années à venir, quelle part comptez-vous prendre dans cette évolution ?

■ L'aménagement de la ville est le point clé de ce mandat ; avec l'arrivée du tram et la libération du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nous allons enfin pouvoir urbaniser notre ville, il faut le faire de façon intelligente en réhabilitant les quartiers existants. Adjoint à l'aménagement et aux projets de ville, j'ai un rôle prépondérant à tenir dans le travail à accomplir.

# questions à vos nouveaux élus

CEUX QUE VOUS CONNAISSEZ, CEUX QUE VOUS DÉCOUVREZ : ILS SE SONT D'ABORD RETROUVÉS SUR UNE LISTE PUIS AUX COMMANDES DE LA VILLE, AUTOUR DU MAIRE. UNE ÉQUIPE AVEC UN CHEF DE BORD. PREMIÈRES IMPRESSIONS AVANT LA RENTRÉE.



## "Agent : qui agit pour"

### DOLORÈS RODRIGUEZ

6<sup>ÈME</sup> ADJOINTE, EN CHARGE DU PERSONNEL COMMUNAL, LA VIE DES INSTANCES (COMMISSIONS, BUREAU ET CONSEIL MUNICIPAUX), L'ÉTAT CIVIL ET LES ÉLECTIONS, LES ARCHIVES.

#### Quel est aujourd'hui l'objectif que vous vous êtes fixé en tant qu'adjointe au maire ?

- Ma priorité est le personnel communal, parce que c'est de lui que dépend la qualité du service public. S'attacher, avec bienveillance, à améliorer la qualité de vie d'un agent au travail, à faire en sorte que ses conditions de travail se dégradent le moins possible, c'est contribuer à apporter une réponse adaptée aux besoins des Pontois qui souffrent.

#### Comment comptez-vous vous y prendre ?

- Le dialogue social doit pouvoir se poursuivre sainement avec les syndicats soucieux de préserver l'emploi public. J'ai souhaité qu'un diagnostic sur l'organisation soit rapidement établi pour nous aider à situer les difficultés et apporter des réponses. C'est en général là que le malaise trouve sa source, toutes les études en attestent. L'engagement ayant été pris de ne pas augmenter les impôts locaux c'est dans un contexte budgétairement contraint que nous nous inscrivons : rien ne viendra toutefois compromettre la préservation des acquis pour le personnel et le maintien au meilleur niveau possible de ses conditions de travail. C'est le prix d'un service public de qualité.

#### Quelle leçon pour l'avenir tirez-vous de votre précédent mandat ?

- Que le pluralisme est toujours une richesse pour le débat, que dans une même majorité on peut ne pas être d'accord sur tout parce que ce qui nous fédère, c'est l'intérêt général. J'ai reçu comme une grande marque de confiance, compte tenu de mon parcours, que le maire me délègue une mission qui était jusque-là de sa responsabilité.

Son carburant : l'amour de sa ville et du service public. Elle-même agent de la fonction publique territoriale (à Grenoble), elle est attachée au dialogue social. Dolorès Rodriguez a passé les cinquante années de sa vie à Pont de Claix, où elle a donné naissance à un enfant ; de 2008 à 2014 tout en faisant partie de la minorité du conseil municipal, elle devient présidente de la commission des finances.



# Les quartiers à coeur

## MAXIME NINFOSI

3<sup>ÈME</sup> ADJOINT, GESTION URBAINE ET SOCIALE,  
RELATIONS BAILLEURS ET COPROPRIÉTÉS,  
POLITIQUE DE LA VILLE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**S'il n'y avait, dans le secteur couvert par votre délégation, qu'un seul projet à mettre en œuvre dans les 6 mois à venir, quel serait-il ?**

■ Ce serait la poursuite des projets de réaménagement des espaces extérieurs sur les quartiers Îles de Mars/Olympiades, Taillefer et Grand Galet. L'objectif étant de travailler avec les habitants et les associations présentes sur le quartier sur les questions d'espaces publics, de voirie, de stationnement, de propreté urbaine, d'embellissement, de tranquillité publique, de services publics de proximité, ou autres sujets propres à la vie quotidienne du territoire.

**Vous avez l'expérience du fonctionnement du mandat précédent, qu'est ce qui vous paraît essentiel à conserver, à creuser, à poursuivre ?**

■ Il me paraît essentiel de poursuivre et d'intensifier le travail de proximité fait avec les Pontois au travers des différentes instances existantes (ateliers publics urbains (APU), Plan Local d'Urbanisme (PLU), comité de suivi, balades urbaines, comité de gestion de site) ou qui vont être prochainement créées comme les comités de secteur. Ces derniers permettront d'échanger, de travailler avec l'ensemble de la population, les acteurs de la vie économique, les bailleurs sur le projet urbain de la ville. La division de la ville en trois secteurs permettra d'aborder des sujets liés à la construction d'habitat et réhabilitation du bâti existant, la voirie, les déplacements avec l'arrivée du tram et la gare multimodale, les services publics et encore bien d'autres propres au renouvellement urbain ou à la vie quotidienne. Le développement futur de notre ville et son appropriation par tous passe par une relation de confiance entre élus et habitants, qui permettra de créer un cadre de vie agréable répondant aux aspirations du plus grand nombre.

Plusieurs strates de concertation et d'élaboration des projets existeront, chacune d'entre elle devra être complémentaire pour permettre d'avancer sur les grands enjeux structurants de la ville mais aussi aborder des réalités propres à chaque quartier. Chaque habitant doit être en mesure d'avoir les informations et réponses nécessaires à ses interrogations pour engager le débat et peser sur l'avenir de notre ville.

**C'était un vœu de Christophe Ferrari et tout aujourd'hui porte à le croire : Pont de Claix va changer profondément dans les années à venir, quelle part comptez-vous prendre dans cette évolution ?**

■ Le périmètre de la délégation que je porte s'inscrit durablement dans le tournant que doit prendre notre ville pour changer d'image et devenir une ville attractive. La rénovation urbaine et la réhabilitation des logements en lien étroit avec la Métro, les bailleurs et les copropriétés doivent être poursuivies. Il y a là des enjeux sociaux et environnementaux évidents. L'accompagnement des quartiers classés en politique de la ville, qui sont en première ligne dans la crise qui sévit, est également un enjeu majeur. La mobilisation des élus et de l'ensemble des acteurs est un devoir pour permettre d'obtenir un soutien et des crédits supplémentaires de la part de l'État et des autres collectivités territoriales pour accompagner de façon opérationnelle les politiques publiques menées par la commune.

Enfin, mon rôle avec les services qui m'accompagnent, est de fédérer le plus grand nombre de Pontois pour travailler collectivement, mettre en commun nos positions respectives pour faire évoluer notre commune. Nous avons besoin de tous pour réussir cet objectif et offrir aux générations futures une ville meilleure.

Né il y a 28 ans à Pont de Claix, Maxime Ninfosi y a fait toutes ses classes : écoles, collège, associations. Passionné de sport, il joue au sein du football club de Pont de Claix. Professionnellement, il est chargé de l'exécution et du suivi budgétaire au sein du pôle habitat de Grenoble Alpes Métropole (La Métro). Élu depuis 2008, il était conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la démocratie locale dans la précédente majorité municipale.



# Réussir la réforme des rythmes scolaires



## CORINNE GRILLET

4<sup>ÈME</sup> ADJOINTE AU MAIRE,  
À L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA CULTURE

A 45 ans, Corinne Grillet entame son deuxième mandat aux côtés de Christophe Ferrari. Déjà adjointe au maire à l'éducation populaire, elle hérite jusqu'en 2020 de la culture. Cette mère de deux adolescentes a quitté le domaine de l'animation pour créer sa propre activité de conseil (coach) en accompagnement professionnel et personnel.

**S'il n'y avait, dans le secteur couvert par votre délégation, qu'un seul projet à mettre en œuvre dans les 6 mois à venir, quel serait-il ?**

■ Réussir la réforme des rythmes scolaires à Pont de Claix est pour moi le défi des mois à venir. La réflexion menée sur tous les plans avec les équipes enseignantes, socio-éducatives, les associations, les parents d'élèves pendant plus d'un an, a abouti à un projet construit. De plus, il ne vient pas de nulle part puisqu'il prend en compte ce qui s'est passé toutes ces années dans les temps scolaires ou périscolaires. Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de territoire (PEDT) aussi puisqu'on retrouve dans les différentes propositions d'Euréka, un libre accès à la découverte du monde à travers des pratiques sportives, artistiques, scientifiques et culturelles. L'émulsion autour du projet a pris, l'évaluation de sa mise en œuvre devrait l'améliorer ou le confirmer.

**Vous avez l'expérience du fonctionnement du mandat précédent, qu'est ce qui vous paraît essentiel à conserver, à creuser, à poursuivre ?**

■ Pendant les six années du précédent mandat, j'ai fonctionné en lien avec les habitants. Je trouve cette relation essentielle : être proche des préoccupations des personnes, rester à leur écoute, cela permet de conduire une politique à taille humaine. Sans négliger de défendre les intérêts de Pont de Claix hors les murs. Ainsi mutualiser des projets avec les autres villes me semble une piste à creuser. Je tiens aussi à ce que Pont de Claix soit porteuse au niveau départemental du réseau des villes éducatrices dans lequel elle reste pleinement inscrite.

**C'était un vœu de Christophe Ferrari et tout aujourd'hui porte à le croire : Pont de Claix va changer profondément dans les années à venir, quelle part comptez-vous prendre dans cette évolution ?**

■ Nous entrons dans l'ère de la Métropole : il nous faut relayer nos actions, les repenser à une plus grande échelle, prévoir qu'elles circulent d'une commune à l'autre : de nombreux projets, culturels, scientifiques ou la conférence de la semaine de la petite enfance peuvent avoir un retentissement au niveau intercommunal. Il s'agit de changer l'image de Pont de Claix aux yeux des autres communes.

# Le nerf de la guerre ■ ■ ■ ■



## DAVID HISSETTE

5<sup>ÈME</sup> ADJOINT AUX FINANCES, À L'ÉCONOMIE,  
À L'EMPLOI ET INSERTION, AUX COMMERCES

**S'il n'y avait, dans le secteur couvert par votre délégation, qu'un seul projet à mettre en œuvre dans les 6 mois à venir, quel serait-il ?**

■ Le projet de la zone sud. C'est un des projets structurants pour la commune, il est très important de pouvoir avoir des solutions d'accueil pour de nouvelles entreprises qui voudraient s'installer sur notre commune. Deux tiers du foncier pour le développement économique de l'agglomération grenobloise sont disponibles dans le sud de l'agglomération. Pont de Claix doit être force de proposition et pourquoi pas accueillir des projets complémentaires à la plate forme chimique afin de préserver l'emploi sans pour autant créer un risque nouveau en dehors de celle-ci.

**Vous avez l'expérience du fonctionnement du mandat précédent, qu'est ce qui vous paraît essentiel à conserver, à creuser, à poursuivre ?**

■ Nous devons conserver la dynamique du premier mandat, la constante envie de s'améliorer, d'apprendre. Apprendre encore et toujours des Pontois, apprendre de nos erreurs afin de servir au mieux les habitants et le service public. Et ce malgré la diminution sans précédent de la dotation de l'état. Nous devons trouver de nouvelles solutions et leviers pour ne pas affecter le service public et garder des taxes communales acceptables. Nous devons gérer le plus finement possibles les finances. Il est important de poursuivre notre politique d'accompagnement envers les personnes les plus éloignées de l'emploi, de trouver des solutions viables malgré la conjoncture non favorable. Il y a une très forte demande de logements sur la commune, il faut donc poursuivre le développement urbain tel qu'imaginé afin de proposer de nouveaux logements à des prix raisonnables pour que les Pontois puissent notamment accéder à la propriété.

**C'était un vœu de Christophe Ferrari et tout aujourd'hui porte à le croire : Pont de Claix va changer profondément dans les années à venir, quelle part comptez-vous prendre dans cette évolution ?**

■ Elu aux finances et à l'économie, je suis très intéressé par l'évolution de notre ville. Je poursuivrai mon implication sur le changement urbain de notre commune. Notre rôle d'élus sera de faire les bons choix, de peser le pour et le contre des solutions proposées. De veiller à ce que l'intérêt collectif soit prioritaire.

Lors du précédent mandat, à 37 ans David Hissette était adjoint en charge de l'emploi, de l'économie et de l'insertion et fut de 2010 à 2012 le président de la Mission locale Sud-Isère. Pompier de profession, donc forcément sportif, donc forcément stratégique, les obstacles ne l'effraient pas.



Ali Yahiaoui quitte la fonction de conseiller municipal qui a été la sienne de 2008 à 2012 pour devenir adjoint au maire : transition énergétique oblige. Pontois depuis 25 ans, père de trois enfants, ce quadragénère aborde ce mandat avec toute l'expérience de son engagement.

## Haute qualité pour l'environnement

### ALI YAHIAOUI

7<sup>ÈME</sup> ADJOINT AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,  
AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION, AUX MOBILITÉS.

#### S'il n'y avait, dans le secteur couvert par votre délégation, qu'un seul projet à mettre en œuvre dans les 6 mois à venir, quel serait-il ?

■ Le changement climatique est l'un des plus gros défis de l'humanité pour les prochaines années. Les risques sont énormes pour la planète et les générations futures, et nous obligent à agir d'urgence. C'est bien dans nos territoires, là où les énergies sont consommées, et les gaz à effet de serre émis, qu'il faut agir. Elu dans la majorité municipale, l'action prioritaire est de réduire les consommations d'énergie en réhabilitant thermiquement les bâtiments, en valorisant les modes doux et en mettant en place des énergies renouvelables.

#### Vous avez l'expérience du fonctionnement du mandat précédent, qu'est ce qui vous paraît essentiel à conserver, à creuser, à poursuivre ?

■ Mon engagement dans ce mandat s'inscrit dans la continuité du précédent. Depuis 2008 une foule d'actions et de projets ont modifié tranquillement la vie professionnelle des agents de Pont de Claix (gestion différenciée, plan de déplacement administratif, panneaux solaires, tri dans les services, achat durable, bio dans les cantines etc). L'objectif étant une transformation de la ville en douceur, en éco-ville, les agents en éco-agents, pour que les citoyens deviennent des éco-citoyens. Durant ce mandat, il sera indispensable pour changer les habitudes, les comportements, les manières de penser de nos concitoyens, de mettre en avant les modifications de fonctionnement de notre commune.

#### C'était un vœu de Christophe Ferrari et tout aujourd'hui porte à le croire : Pont de Claix va changer profondément dans les années à venir, quelle part comptez-vous prendre dans cette évolution ?

■ La municipalité ambitionne au cours de ce mandat, avec l'arrivée du PPRT, la mise en œuvre d'aménagements qui vont modifier profondément Pont de Claix. Je m'attacherai à ce que les futurs aménagements soient durables et valorisent les modes de comportements vertueux : des constructions peu consommatrices d'énergies et mettant en avant les énergies renouvelables, la valorisation des modes doux, la protection de la biodiversité locale.



# Faire société

## ÉLÉONORE PERRIER

8<sup>ÈME</sup> ADJOINTE AU MAIRE, AUX SOLIDARITÉS,  
LA COHÉSION SOCIALE, LA PROTECTION CIVILE,  
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,  
VICE-PRESIDENTE DU CCAS

Elle a choisi la politique pour la proximité et Pont de Claix pour les Pontois, Éléonore Perrier a 36 ans, directrice de projets culturels au sein de l'association La Fabrique Opéra Grenoble, elle est femme de dossiers et de terrain, tout à la fois.

### Quelle est la priorité des mois à venir en ce qui concerne les risques majeurs ?

■ La commune compte parmi ses obligations celle d'assurer la protection de sa population ; à quels risques sommes-nous confrontés ? Comment y faire face ? La connaissance des risques, la prévention du risque et la capacité à y faire face exigent de partager cette culture du risque, auprès de l'ensemble des agents et de l'ensemble de la population, du plus jeune au plus âgé. L'adoption prochaine du PPRT - Plan de prévention des risques technologiques - sera l'occasion d'accompagner le développement de cette culture tout en accompagnant le développement urbain, notamment avec le plan local d'urbanisme PLU. D'ici là, la priorité sera donnée à l'activation du Plan Communal de sauvegarde.

### Qu'est ce qui est essentiel pour vous dans le secteur des solidarités ?

■ Dans un contexte de crise sociale et économique, la mairie, le centre communal d'action sociale (CCAS) à travers ses équipements sociaux notamment, doivent apporter des réponses à la hauteur des besoins. Il s'agit à la fois d'être à l'écoute des usagers, les accueillir et les accompagner, et aussi d'« aller vers », aller vers les publics empêchés. Dans un secteur où l'humain se trouve au cœur de la politique, l'enjeu est bien de tisser au quotidien ce lien social qui nous relie tous. À cet égard, les centres sociaux sont aussi des lieux de vie ouverts à tous, et l'engagement des associations, des bénévoles, des citoyens y est essentiel. Pour mener une politique sociale de proximité efficace, seul un travail de longue haleine permet une synergie avec d'autres partenaires (Conseil Général, Agence Régionale de la Santé, acteurs de la santé, associations...) et assurer la cohérence et la compréhension des politiques publiques par le plus grand nombre. Je mène cette politique en lien avec l'ensemble de mes collègues adjoints et avec la collaboration de trois conseillères municipales déléguées qui œuvrent également à rendre concrets les nombreux projets de solidarité.

## À SAVOIR

S'il revient au maire de désigner ses adjoints et de veiller à l'exécution des délibérations soumises au conseil municipal, c'est l'assemblée dans son intégralité qui représente les habitants. Les 33 membres du conseil municipal qui se réunit en moyenne une fois par mois sont répartis en 6 groupes : socialistes et apparentés, communistes indépendants et divers gauche, alliance républicaine de gauche et écologiste, société civile, front de gauche communistes et citoyens et Pont de Claix "le changement". Une tribune est ouverte à chacun d'entre eux dans le journal municipal. Les réunions du conseil municipal, qui sont publiques, sont préparées par le travail en commissions composées de représentants de chaque groupe, élus et non élus désignés par eux. Elles sont au nombre de six sur les thématiques finances et personnel, politique de la ville et habitat, éducation populaire et culture, solidarités, urbanisme, travaux et développement durable, sport et vie associative. Le bureau municipal (ou "l'exécutif") composé du maire et des conseillers de la majorité (au total 25) se réunit tous les quinze jours le lundi. Le maire et les adjoints se réunissent chaque mercredi.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés et disponibles sur le site [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



## Sportivement Vôtre



### PHILIPPE ROZIÈRES

9<sup>ÈME</sup> ADJOINT AUX SPORTS, LA VIE ASSOCIATIVE, L'ANIMATION

De la maternelle à la classe de 3<sup>ème</sup> du collège du Moucherotte, Philippe Rozières a suivi l'essentiel de sa scolarité à Pont de Claix. BEP d'électro-mécanicien en poche, il se lance dans l'animation sur les antennes de Contact FM et Fun Radio, ou pour des soirées de gala. Il est aujourd'hui responsable logistique chez Renault ; secrétaire du club bouliste dans les années 2000, il est, lors du précédent mandat conseiller municipal délégué à la vie associative.

**La création de la maison des associations et de l'économie sociale et solidaire a été un projet fort du précédent mandat, le prochain forum des associations va s'y tenir le 6 septembre, quel sera pour vous l'autre moment fort (ou les autres moments forts) de la rentrée ?**

■ Euréka, l'école municipale qui proposait aux enfants des activités le mercredi matin va être proposé sous la forme de parcours d'initiation à des disciplines majoritairement sportives (mais aussi culturelles et scientifiques) tous les jours après la classe dans les écoles élémentaires. Escrime, roller, lutte, basket, badminton, escalade, capoeira, sport boules, mini-tennis... Les associations sont des acteurs de cette mise en œuvre et je souhaite que nous puissions continuer à favoriser et encourager leur engagement. Les nouvelles animations de la ville à côté des traditionnels 13 juillet, fête de la musique, carnaval et cérémonie des sports, seront à travailler avec l'ensemble du tissu associatif, qui est riche à Pont de Claix.

Souad Grand est née il y a 40 ans, a fait ses classes au lycée Vaucanson (BTS technico-commercial) et occupe aujourd'hui le poste d'assistante de direction dans une société privée. Elle est mère de deux enfants, un garçon de 13 ans et une fille de 10 ans et préside aux destinées du club de foot de Pont de Claix.



## Jouer collectif



### SOUAD GRAND

SOUAD GRAND : 2<sup>ÈME</sup> ADJOINTE AU MAIRE  
EN CHARGE DU LOGEMENT, ÉLUE À LA MÉTRO

#### Comment abordez-vous votre 1<sup>er</sup> mandat ?

J'aimerais aider les Pontois à être fiers de leur commune, contribuer à avoir une ville dynamique et porteuse de projets. Je souhaite être à l'écoute des nos concitoyens et essayer de les aider. Ce qui est prioritaire dans le secteur du logement dont j'ai la charge, c'est que chaque Pontois puisse avoir un logement décent et qu'il y ait de la mixité sociale. Essayer que toutes les demandes de logements soit honorées, c'est difficile compte tenu du nombre de demandes par rapport à l'offre. En tant qu'élue communautaire, je vais tâcher de défendre les intérêts de la commune et des habitants. Avec l'aide des autres élus, faire que Pont de Claix soit une ville où il fera bon vivre et qui se développera humainement, socialement et économiquement.

## LA CULTURE DE L'EMPLOI

**C'**est l'intitulé d'un dispositif qui s'adresse aux jeunes qui ont un projet professionnel mais ne le voient pas aboutir et se sentent isolés. Encadrés par deux conseillères "emploi" de la Maison pour l'emploi, ils pourront pendant sept jours, rencontrer d'autres jeunes dans la même situation, échanger et faire le point sur leurs compétences, découvrir peut-être de nouveaux outils de recherche d'emploi ou la préparation à un entretien d'embauche, s'ouvrir également à d'autres horizons qu'ils n'ont pas encore explorés.

Session "la culture de l'emploi"

23 et 29 septembre, 2,6,9,13 et 14 octobre

À la Maison pour l'emploi, place Winsen Luhe à Pont de Claix

Renseignements et inscriptions 04 76 29 86 20

## AVIS D'ENQUÊTE SUR LE POS

L'enquête publique destinée à adapter le plan d'occupation des sols (POS) au projet de construction de logements dans le secteur des 120 Toises se termine le 16 juillet. Le dossier peut être consulté à la Maison de l'Habitant (av. des Îles de Mars) les lundis, mardis, jeudis de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h, les vendredis de 10h30 à 12h30. Un registre est à disposition pour recevoir les observations, elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur (Monsieur le commissaire-enquêteur – Place du 8 mai 16945 – Service Urbanisme – 38800 Pont de Claix). **Il assurera une permanence à la Maison de l'Habitant le mercredi 16 juillet de 14 heures à 18 heures.** Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête et seront tenus à la disposition du public en mairie (Service Urbanisme). Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

### TRANSPORTS

## POUR LE MAINTIEN DE LA LIGNE GRENOBLE-GAP

L'ensemble des élus au conseil municipal réunis le 19 mai dernier a adopté un vœu concernant le maintien de ligne de TER entre Grenoble et Veynes-Gap. Le conseil a "exprimé son inquiétude face aux menaces sur cette ligne" et en a rappelé "l'importance pour les trajets quotidiens (habitants travaillant sur Grenoble) ainsi que "son importance touristique." Le conseil demande donc le maintien de la ligne et en particulier de la gare de Lus La Croix Haute menacée, et que soit procédé aux investissements nécessaires pour la modernisation de la ligne dans le respect d'une transition écologique (pics de pollution de l'agglomération grenobloise, développement des transports en commun).

## LE NOUVEAU DE LA RENTRÉE : LES RYTHMES SCOLAIRES

La nouvelle organisation du temps périscolaire se déroule tout au long de la journée en cinq temps : Eurêka matin, Eurêka midi, et à partir de 15h45 : Eurêka temps libre, Eurêka loisirs et Eurêka initiation, du lundi au vendredi pendant les 36 semaines de l'année scolaire. Quatre secteurs géographiques, Jean Moulin, Villancourt, Îles de Mars et Jules Verne, ont été définis qui rassemblent des écoles élémentaires et maternelles. La réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) impose la présence selon le nombre d'enfants, d'un référent (titulaire du brevet d'aptitude à l'animation) et d'un référent adjoint (également titulaire d'un BAFA avec 5 ans d'expérience) pour chacun des secteurs, placés sous la responsabilité d'un coordonnateur périscolaire. Une partie de ces missions sera assurée par du personnel titulaire : agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), adjoints d'animation, éducateur ou opérateur territorial des activités physiques et sportives, (ETAPS ou OTAPS) pour Eurêka initiation. En complément de ce personnel, il est nécessaire, dans le cadre de l'expérimentation, de faire appel à du personnel non titulaire. Les prévisions actuelles de fréquentation (basées sur 70 % des effectifs) conduisent à envisager le recrutement de 65 à 70 agents pour un volume horaire global compris entre 7000 et 11 000 heures pour la période de septembre à décembre 2014.

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



La Ville de Pont de Claix, dans le cadre de son Projet Educatif Local, organise une action d'aide à la scolarité pour les élèves du secondaire (collège et lycée). La commune est donc à la recherche de bénévoles pour animer ces séances. Pour participer à cet engagement citoyen, prendre contact avec les services DRE/PEL au 04 76 29 80 65 ou 06 78 37 81 42.



La culture est  
un cheminement . . .

Grâce à *l'Albom !*

Provoquer la rencontre entre les artistes et les habitants, telle est l'ambition affichée de l'Amphithéâtre à travers sa programmation de saison ; l'opération "Un jour en ville" en est chaque année la manifestation hors les murs, publique et gratuite. Le 23 mai dernier, la place du 8 mai 1945 et les rues du centre Bourg étaient le lieu d'une expérience conduite par Ici-même, un collectif d'artistes dont le terrain de jeu favori est l'espace urbain. Depuis trois ans, l'Amphithéâtre les accompagne et c'est avec un imagier de Pont de Claix intitulé *l'Albom !* qu'ils ont proposé une journée émaillée d'une déambulation pour "visiteurs étiquetés" et un "moment Operatour" dans la salle du conseil municipal qui recevait pour la première fois la visite de certains des Pontois présents. Point final (provisoirement en tout cas) à la présence d'Ici-même à Pont de Claix... Mais *l'Albom !* continue : on peut se le procurer ainsi que les enveloppes de vignettes qui vont avec (sur le modèle des albums Panini) dans les équipements municipaux et les commerces partenaires.

Liste complète sur le blog de *l'Albom !*  
<http://albom2014.wordpress.com>

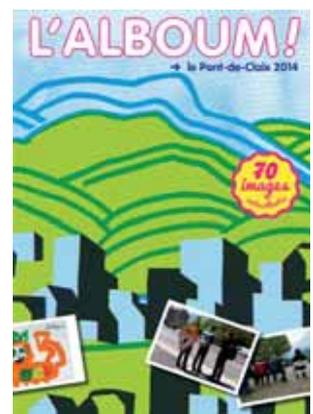
## VOYAGE-LECTURE : la bibliothèque est le Tour-opérateur, l'enseignant(e) est l'accompagnateur (trice), les élèves sont les voyageurs.

Les élèves de grandes sections de maternelle et cours préparatoires et leurs enseignants ont quitté, lors d'une première rencontre, la bibliothèque et ses bibliothécaires, avec un bagage de douze livres ; douze livres qui ont circulé de la classe à la maison. Puis ils en ont choisi un, et à partir de cette histoire ont exprimé sous différentes formes (poème, sculpture, chanson, théâtre) leur émotion. Le 27 mai dernier la bibliothèque Aragon accueillait la dernière étape du « voyage-lecture » organisé avec 9 classes de Pont de Claix, celle où chaque classe a présenté aux autres ses impressions de voyage.

### PONT DE CLAIX, VILLE HORS ZONE GMT

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité moins trois abstentions\* une position sur le projet de grand marché de libre-échange (GMT) en discussion avec les États-Unis, qui sera transmis au premier ministre et au président de la commission européenne. Partant du constat que les gouvernements de l'Union européenne, dont la France, ont approuvé le mandat donné à la Commission européenne pour négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis, le vœu adopté par le conseil municipal de Pont de Claix relève un manque de transparence dans les négociations en cours et l'absence de discussion. Or, dit le texte du conseil municipal "cet accord conforterait les multinationales en éliminant toutes les décisions publiques limitant leur expansion". Or, "les États-Unis sont aujourd'hui en dehors des principaux cadres du droit international en matière écologique, sociale et culturelle. Ils refusent ainsi d'appliquer les principales conventions de l'Organisation Internationale du Travail, le protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique, la convention pour la biodiversité biologique, mais aussi les conventions de l'UNESCO sur la diversité culturelle." Les conseillers redoutent une remise en cause de l'interdiction de production d'organismes génétiquement modifiés (OGM), posent la question des libertés numériques, de la fragilisation du service public : "le grand traité transatlantique serait susceptible d'impacter directement la ville de Pont-de-Claix en abolissant le cadre juridique de la régie municipale, niant ainsi le mode de gestion librement choisi par le conseil municipal en matière de restauration scolaire comme de production et de distribution de l'eau potable." Le conseil municipal de Pont de Claix demande l'ouverture d'un débat national impliquant la pleine participation des collectivités locales et des citoyens.

\* Pont de Claix "le changement"



# Coup d'oeil sur l'été



## CENTRES SOCIAUX

### ATELIERS D'ÉCHANGE réciproque de savoirs

Le principe : une personne qui maîtrise un savoir, un savoir faire le partage avec d'autres qui en contrepartie proposent eux-mêmes de partager leur savoir, savoir faire ....

Lundi de 14h à 16h : couture

Mardi de 14h à 16h : jeux entre adultes

Jeudi de 14h à 16h : dessin / peinture

Vendredi de 14h à 16h : tricot

### LUDOTHÈQUES

Jusqu'au 4 août :

**Ludothèque Irène Joliot Curie :**

mardi et vendredi de 9h à 12h

**Ludothèque Jean Moulin :**

mardi de 16h à 18h30

mercredi et jeudi de 9h à 12h

*Les ludothèques seront fermées jusqu'au 25 août*

### ANIMATIONS JEUX EN EXTÉRIEUR DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS

les mercredis de 17h à 19h

le 9 juillet : Arc en ciel

le 16 juillet Grand Galet

le 23 juillet : Taillefer – Marcelline

le 30 juillet : Iles de Mars – Olympiades

le 20 août : Iles de Mars – Olympiades

Le 27 août : Grand Galet

### SORTIES D'ETE

En juillet et août départ à 9h des centres sociaux retour vers 18h

**Samedi 12 juillet :** visite de la mine image et des alpages à la motte d'aveillans

**Samedi 26 juillet :** musique au moulin guitare à la Bâtie divisin

**Samedi 9 août :** visite de l'aquarium d'Aix les bains et baignade dans le lac du Bourget

**Samedi 23 août :** découverte du funiculaire et du plateau du Touvet

Renseignements et inscriptions

centre social Irène Joliot Curie 04 76 29 86 40,

centre social Jean Moulin 04 76 29 80 86

## CENTRES DE LOISIRS 3-11 ANS

### ALFA 3 A

Du 7 juillet au 1er septembre

du lundi au vendredi 8h-12h15 et 13h15-18h30

le mardi à la journée 8h-18h30

Permanences d'inscriptions :

lundi 13h30 -17h30 et mercredi 8h30-12h

Alfa 3A , place Michel Couëtoux 04 76 29 86 18

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ARAGON

Horaires jusqu'au 4 août

mardi 16h-18h, mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h,  
vendredi 16h-19h, samedi 9h30-12h30.

mardi 16h-18h, mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h,  
vendredi 16h-19h, samedi 9h30-12h30.

*Fermée jusqu'au 24 août, réouverture le mardi 26 août.*

## L'ESCALE

11-14 ans /Activités à la journée et à la demi-journée,  
soirées animations de proximité  
jusqu'au 1er août.

**Séjours Camping Le Ruou à Villecroze (Var)**

Journée plage, parcours aventure, canyoning,  
baignade, visites culturelles...etc.

11-14 ans : du 7 au 11 juillet ,

du 28 juillet au 1er août et du 18 au 22 août

15-17 ans : du 21 au 25 juillet, du 4 au 8 août  
et du 25 au 29 août

Rens. : L'escale, place Michle Couëtoux, 04 76 29 86 90

## CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Le CPEF sera fermé du 1er au 30 août inclus sauf deux permanences médicales sans rendez-vous de 14h30 à 18h les mercredis 20 et 27 août. **En cas d'urgence, contacter le planning familial, rue Gambetta à Grenoble au 04 76 87 94 61**

## LIAISON PIÉTONNE ILES DE MARS-OLYMPIADES (agora/city stade/jardins partagés)

Rendez-vous les mardis et jeudis, du 8 juillet au 28 août, entre 17h et 21h pour partager des moments de détente : jeux collectifs, ateliers jardinage, réparation de vélos...

VÉLO CLUB PONTOIS & SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

# PONT DE CLAIX

A PARTIR DE 17 H DIMANCHE 13 JUILLET 2014

GRAND PRIX DE L'OMS Catégorie Point de Claix  
60 km / 17H

PRIX DE LA MUNICIPALITÉ 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories  
90 km / 19h

DÉPARTS : PLACE 8 MAI 1945

RENSEIGNEMENTS : VÉLO CLUB PONTOIS > 06 88 47 43 32 / SERVICE DES SPORTS > 04 76 29 80 44

CENTRE AQUATIQUE  
**FLOTTIBULLE**  
 83 COURS ST-ANDRÉ 38800 LE PONT-DE-CLAIX / 04 76 29 86 00

**DE 10H À 19H**

ACTIVITÉS GRATUITES >  
 ANIMATIONS LE MATIN  
 EN JUILLET : YOGA,  
 RELAXATION...

ANIMATIONS SPORTIVES  
 L'APRÈS-MIDI, DU 16 JUILLET  
 AU 15 AOÛT :

14H ENFANTS  
 15H30 FAMILLES  
*Jeux collectifs, badminton,  
 ultimate...*

16H30 ADULTES  
*Initiation Zumba, capoièra,  
 step, circuit training...*

COIN LECTURE, SNACK  
 & BUVETTE SUR PLACE

**7/7  
 TOUT  
 L'ÉTÉ**

Les inscriptions  
 pour les activités  
 à l'année sont  
 ouvertes, dossiers  
 à retirer à  
 l'accueil

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

 [centreaquatique.flottibulle](https://www.facebook.com/centreaquatique.flottibulle)



**EU  
 RÉ  
 KA**

2014 - 2015  
 LES NOUVEAUX  
 RYTHMES  
 SCOLAIRES

**INSCRIPTION À PARTIR DU 15 JUILLET**

à l'espace famille, 14 rue Mozart (ex Carrefour Mozart)

- Du 15 juillet au 25 août :  
 du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h / 13h30 à 17h
- Du 25 au 29 août :  
 de 8h30 à 18h NON STOP
- À partir du 1<sup>er</sup> septembre :  
 du lundi au vendredi de 8h à 12h / 13h30 à 17h

**ATTENTION**  
 Des pièces sont à joindre au dossier d'inscription, renseignez-vous !

 04 76 29 80 65




SORTIE

# NYONS

JEUDI 17 JUILLET

CLUB DU  
 TEMPS LIBRE

Renseignements  
 et inscriptions  
 au club le mercredi  
 et le jeudi  
 de 13h30 à 16h30  
 Beau Site, av. A. Girard



# FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2014

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire  
 Av. du Maquis de l'Oisans



4 JEUNES PONTOIS ON SUIVI UNE FORMATION PROPOSÉE PAR LA VILLE ET LES SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS ET OBTENU LEUR DIPLÔME. LE BNSSA (BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE) LEUR PERMET DE POSTULER SUR DES EMPLOIS DE SURVEILLANT DE BAINNADE.

# Formés au BNSSA

**A** Adam Elafani, Yassine et Adam Derkaoui et Adrien Muller ont entre 17 et 19 ans ; ils sont Pontois et ont nagé, ou nagent encore, avec le GUC Pont de Claix water-polo. De bonnes bases de natation et une excellente condition physique qui leur ont permis de passer haut la main les tests de sélection : nage, apnée, remorquage de mannequin. Tous les prétendants à la formation ne peuvent en dire autant : seule une fille a passé ce premier filtre avec succès. Après ces tests, les quelque dix jeunes sélectionnés ont commencé par une semaine dense de formation PSE1 (Premiers secours en équipe de niveau 1) avec les Sauveteurs secouristes pontois. Puis pendant 5 mois, toutes les semaines, ils ont suivi le lundi une formation théorique sur les réglemen-

tions, et le vendredi des exercices pratiques. En mars, ils ont passé les épreuves physiques à la piscine de Montbonnot, chacune étant éliminatoire. Deux des trois épreuves physiques étaient chronométrées : la première consistait en 25 mètres de crawl puis apnée pendant 15 mètres, récupération d'un mannequin à 4 mètres de profondeur et enfin remorquage sur 25 mètres ; pour la seconde il s'agissait d'enfiler sa tenue (palmes, masque, tuba), de nager 100 mètres en crawl, de récupérer le mannequin à 4 mètres de profondeur et de le remorquer sur 50 mètres. Lors de la dernière épreuve physique, il fallait « sauver » une personne en la remorquant puis lui administrer les soins en dehors de l'eau. Epreuve difficile, la « victime » pesant parfois très lourd et se débat-

tant comme le font souvent les nageurs en proie à la panique. Enfin, à l'issue de ces trois épreuves, les candidats ont dû répondre à un QCM sur les réglementations. Nos quatre Pontois ont obtenu le BNSSA, et deux d'entre eux ont déjà trouvé un job pour l'été en piscine.

A Pont de Claix, la session 2013-2014 a permis à 80% des élèves de se diplômer. Un examen de rattrapage est prévu en novembre pour les rares à avoir échoué. Et pour celles et ceux qui voudraient se lancer, une seconde édition est prévue dès septembre. Les inscriptions se font auprès des Sauveteurs secouristes pontois ●

Sauveteurs  
secouristes pontois  
Tél : 04 76 98 65 62.

La majorité conduite par Christophe Ferrari est composée de diverses sensibilités, pour que chacune d'entre elles puisse faire entendre ses idées sans tabou et de manière démocratique, la décision de créer 4 groupes a été prise, c'est pourquoi vous retrouverez désormais leurs expressions sur cette page à chaque publication du journal muni-

cipal "Sur le Pont". J'ai l'honneur de présider le groupe "Socialistes et Apparentés, groupe qui sera composé de 13 élus qui travailleront dans un esprit collectif, en bonne intelligence et avec transparence, avec les 3 autres groupes composant la majorité municipale et ce pour défendre au mieux l'intérêt des Pontois et de notre commune.

**GRUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS** / Président : Sam Toscano

Des solutions locales au désordre global ! Au sein de la majorité conduite par Christophe Ferrari, notre groupe Alliance républicaine de gauche et écologiste rassemble des élus engagés du Mouvement Républicain et Citoyen et d'Europe Écologie Les Verts. Portés par des valeurs humanistes, nous défendons un modèle où l'économie est au service de l'humain et non l'in-

verse. Chaque jour, nous constatons que l'économie mondialisée, le dogme européen de la concurrence libre et non faussée détruisent emplois et services publics, mettent en péril les ressources naturelle. Le modèle fondé sur un capitalisme débridé n'est pas acceptable, le Traité transatlantique en cours de négociation ne l'est pas non plus, car il priverait les collectivités ter-

ritoriales d'actions, notamment en faveur de l'emploi. Nous nous devons de résister. Nous soutenons une transition écologique, une industrialisation localisée en France, notamment sur notre commune avec la plateforme chimique, gage d'emplois.

**GRUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ECOLOGISTE** / Présidente : Eléonore Perrier

Le Front National, qui claironnait le contraire tout au long de la campagne des européennes, vient d'échouer à constituer un groupe au Parlement européen. Si l'opération de banalisation du FN a malheureusement fonctionné lors du scrutin européen en France, l'opération séduction de Marine Le Pen a rencontré des résistances dans le

Parlement européen. Elle aura pourtant tout essayé, avec ses partenaires xénophobes et ultralibéraux pour débaucher partis et non-inscrits. Tous les dangers ne sont pas écartés car c'est le souverainiste anglais Nigel Farage qui rafle la mise chez les eurosceptiques et qui réussit à constituer un groupe, grâce à une dissidente FN... Mais

la leçon à tirer est que le FN est inutile. Inutile pour ceux qui croyaient se faire entendre en Europe en votant FN, inutile pour protéger les travailleurs, inutile pour notre pays et notre peuple.

**GRUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE** / Présidente : Dolorès Rodriguez

Par ce premier article, notre groupe Société Civile souhaite vous remercier pour la confiance accordée à la liste de M. Ferrari, au sein de laquelle notre groupe est représenté. Cette majorité, sous bannière socialiste, rassemble différentes sensibilités qui ont choisi de construire ensemble et passionnément l'avenir du Pont de Claix.

La Société Civile représente l'ensemble des élus "sans étiquette" politique et souhaite travailler dans un esprit de dialogue, d'écoute, dans le respect de chacun et au service de l'intérêt général. Notre implication sera constante au travers d'un système que nous souhaitons pleinement démocratique, permettant à chacun d'exprimer son avis et ses

idées. Dans ce contexte, nous serons source de propositions objectives et constructives afin de réaliser nos missions. Ainsi, très prochainement, nous mettrons en place une boîte aux lettres électronique. Cette adresse vous sera communiquée dans le prochain numéro "Sur le Pont". Nous vous souhaitons un bel été !

**GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE** / Présidente : Laurence Bonnet

Pas d'augmentations d'impôts... mais des augmentations de tarifs ! Lors de la campagne municipale, l'équipe sortante avait fait de la non-augmentation des impôts son principal cheval de bataille, comme pour faire oublier les augmentations de la taxe foncière qu'elle avait votées durant le précédent mandat. Dans un contexte de baisse généralisée du pouvoir

d'achat, nul doute que cet argument a touché bon nombre de Pontois. Pourtant, seulement deux mois après les élections, nous constatons que cet engagement est déjà bafoué, de manière indirecte: presque tous les tarifs de services municipaux augmentent ! Il s'agit clairement d'un moyen déguisé d'augmenter les prélèvements sur les familles pontoises,

encore plus injuste que l'impôt puisqu'il nie tout principe de solidarité. Périscolaire, inscriptions aux services jeunesse, prix des entrées de Flottibulle... presque tout augmente, et dans des proportions non négligeables. Nous reviendrons plus en détail sur ces hausses dans une prochaine publication.

**GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS** / Présidente : Simone Torres

Les élections municipales ont montré l'émergence de trois acteurs, deux de gauche et un de droite. La coalition favorable au PS l'a emporté. Telle n'a pas été notre surprise que cette coalition, ait explosée en début de mandature, un groupe de sept et deux groupuscules de trois et deux élus se sont déclarés indépendants, le groupe PS (11 membres) n'étant alors plus majoritaire au sein de sa majorité. Quelles conséquences pour les Pontois ? Une autre conséquence est que notre expression, ainsi que celle du second groupe minoritaire, se trouvent réduites, la « majorité » s'exprimant par quatre éditoriaux, au lieu

de un, sur un même espace, au sein du bulletin municipal. Notre demande d'égalité d'expression avec la majorité, comme toujours tacitement pratiqué, ayant été rejetée par celle-ci, surprenant ! Plusieurs sujets cependant nous interpellent. Que penser de nos aînés, qui ont pour la plus grande part travaillé largement au dessus des 35 heures actuelles pour le redressement de la France, cotisés largement pour une retraite méritée, sacrifié une partie de leur jeunesse et de leur carrière à élever trois enfants et plus et que le gouvernement socialiste impose sans reconnaissance.

Que penser de la classe moyenne surimposée par le gouvernement socialiste, alors qu'elle pourrait être motrice pour la création d'emploi, si elle était soutenue. Que penser de la fuite des compétences à l'étranger Et bien d'autres. Notre rubrique, réduite par la majorité, ne suffira pas à vous informer correctement. Nous avons donc décidé de créer un site d'information sur les différents sujets d'actualité. Contact : Mme Glé 06.21.53.75.78.

**GRUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT** / Présidente : Martine Gle

La démocratie, c'est un état où le peuple fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et par les délégués tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même

# L'abstention qui en dit long

**E**n 2009, 2085 Pontoises et Pontois se sont déplacés aux urnes pour élire leurs députés au parlement européen, ils représentent 32,42 des électeurs inscrits. Cinq ans plus tard, ils sont très exactement 2085 et représentent 31,05 % des inscrits. Ces deux chiffres qui concernent les élections européennes sont les plus bas depuis 2008 ; la participation n'est guère plus élevée au premier tour des élections régionales de 2010 (35,39%) mais 432 électeurs supplémentaires se déplacent pour le second tour et portent à 42,15 le taux de participation. Les élections municipales mobilisent encore plus : 49,48 en 2014 (un seul tour) contre 54,77 lors du premier tour de 2008 avec, au deuxième tour un apport de près de 400 électeurs qui porte le résultat définitif à 60,86 % (3914 votants) ; mais le scrutin qui réunit le plus de suffrages

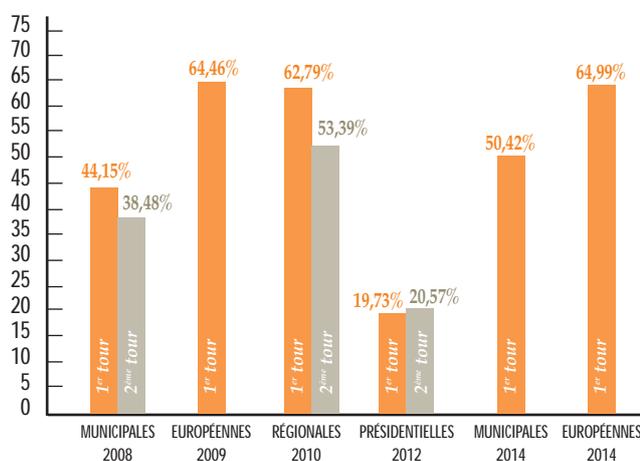
reste les élections présidentielles : 76,94 et 76,65 aux premier et second tour en 2014. Ce qui met à mal l'argument de la proximité comme motif de mobilisation. Sauf à faire un sort de « proximité » à la télévision dans la salle à manger.

## Abstention, blancs ou nul : faire la différence

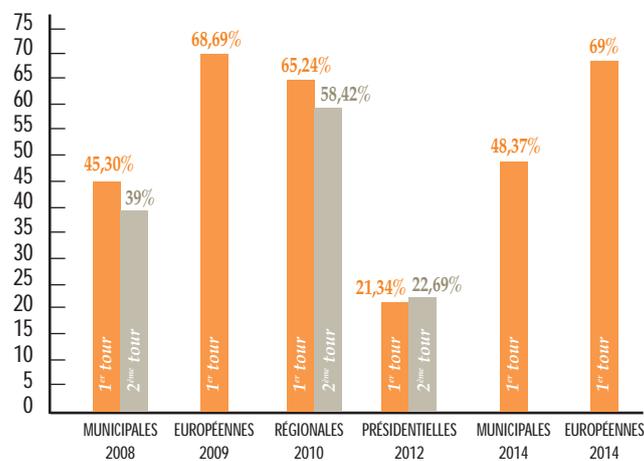
Il s'agit bien ici de suffrages et non de suffrages exprimés puisqu'ils comptabilisent les bulletins dits « blancs ou nuls ». Pour la première fois, lors des élections européennes de 2014, la loi dite de reconnaissance des votes blancs a été appliquée : le texte adopté par le Parlement en février 2014 modifie le code électoral pour assurer, lors de chaque scrutin, la comptabilisation des votes blancs de manière séparée des bulletins nuls. Néanmoins, les votes blancs ne seront pas comp-

tabilisés dans les suffrages exprimés. Les seuils électoraux pour se maintenir au second tour ou pour atteindre la majorité absolue ne seront donc pas modifiés par ce nouveau mode de comptabilisation. Frôlant la plupart du temps les 2%, l'expression par un vote blanc ou nul a été choisie par 283 personnes (sur 5049) lors du 2<sup>ème</sup> tour des présidentielles de 2012, son record. Il y a sept bureaux de vote à Pont de Claix ; celui où l'on s'abstient le plus, quelle que soit l'élection est celui des Olympiades, celui où l'on s'abstient le moins est celui des 120 Toises à l'exception des municipales de 2014 où le bureau de vote des Îles de Mars est celui qui enregistre le plus fort taux de participation (près de 46 %), ce qui plus généralement le distingue de son voisin très proche des Olympiades.

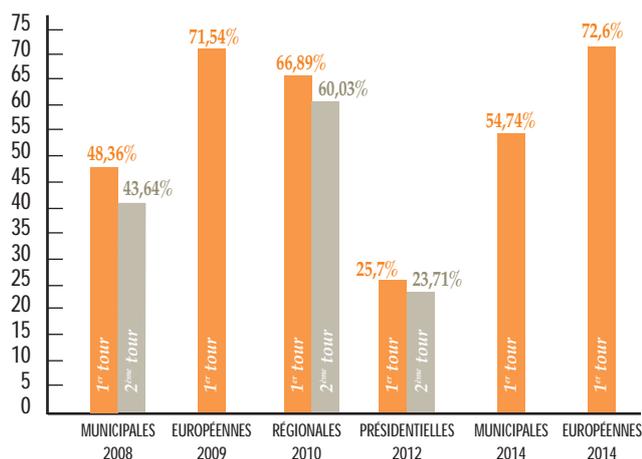
## L'ABSTENTION DANS LES BUREAUX DE VOTE DE PONT DE CLAIX DEPUIS 2008



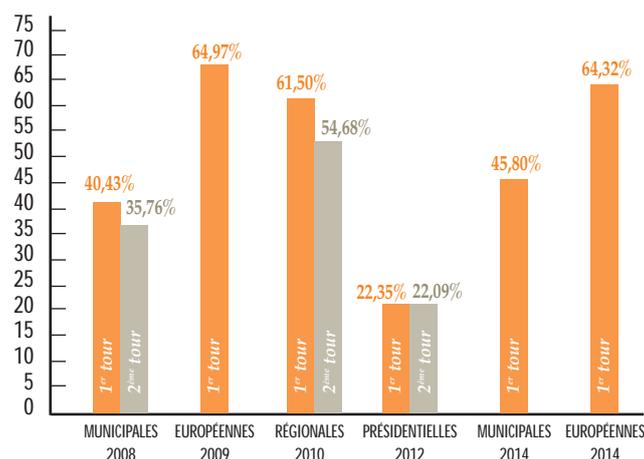
BUREAU N°1 / JULES VERNE



BUREAU N°3 / JEAN MOULIN



BUREAU N°2 / VILLANCOURT

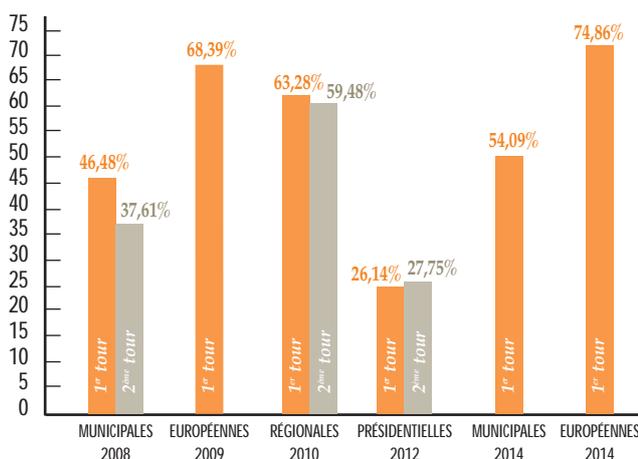


BUREAU N°4 / ÎLES DE MARS

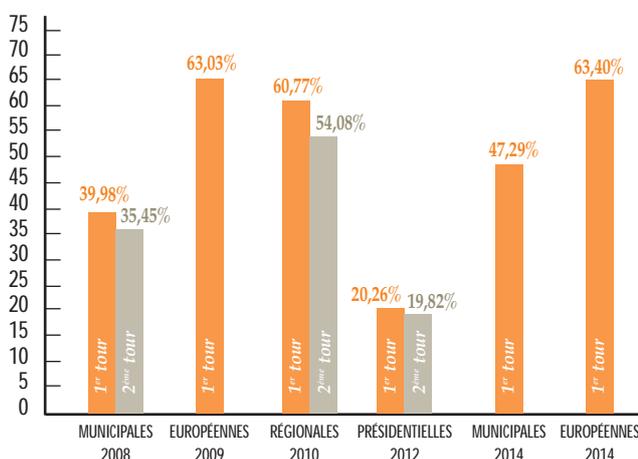
## Un déficit d'ancrage civique lié au poids du nombre

Extrait de : 13 mai 2014 /élections européennes : le piège de l'abstention  
par Yves Bertoncini | directeur de Notre Europe – Institut Jacques Delors  
sur : [www.notre-europe.eu](http://www.notre-europe.eu)

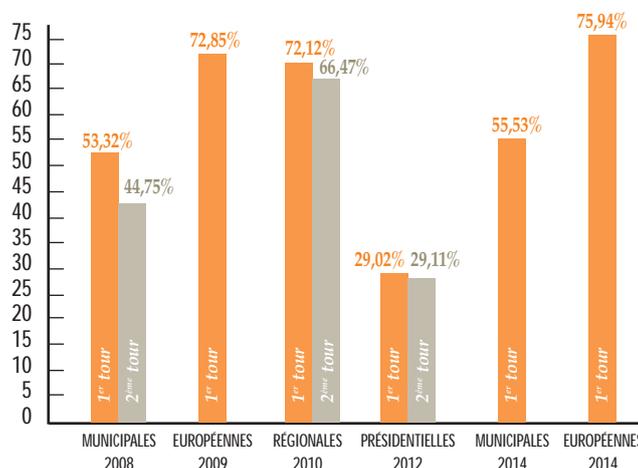
Le déficit d'ancrage civique des députés européens tient d'abord à l'impossibilité matérielle d'établir au niveau communautaire un lien de proximité de même intensité que celui qui existe entre les citoyens et leurs députés nationaux. L'organisation des élections européennes dans le cadre de grandes circonscriptions nationales ou macro-régionales a elle aussi pour effet de réduire très fortement le lien de proximité entre les membres du Parlement européen et leurs électeurs. L'usage d'une circonscription nationale unique entre députés européens est en effet privilégiée dans la plupart des pays de l'Union Européenne ; seuls quelques-uns d'entre eux ont opté pour la mise en place de circonscriptions macro-régionales, qui sont au nombre de 4 en Irlande et en Belgique, 5 en Italie, 8 en France, 12 au Royaume-Uni et 13 en Pologne. En conséquence, les députés européens sont appelés à représenter des millions, voire des dizaines de millions d'électeurs, alors que les députés nationaux en représentent quelques dizaines de milliers seulement. Ce changement d'échelle a lui aussi des incidences sur l'intensité des liens établis entre les députés européens et leurs électeurs et peut inciter ces derniers à moins prendre part aux élections européennes qu'aux élections législatives nationales.



BUREAU N°5 / COTEAU



BUREAU N°6 / 120 TOISES



BUREAU N°7 / OLYMPIADES

## DÉFINITIONS

**L'abstention** consiste à ne pas participer à une élection ou à des opérations de référendum. Elle traduit soit un désintérêt total pour la vie publique, soit un choix politique actif consistant à ne pas se prononcer afin de montrer son désaccord. Ainsi, à l'occasion du référendum sur les accords de Matignon portant sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie en 1988, l'un des partis de l'opposition avait appelé ses partisans à s'abstenir pour s'opposer au texte. Néanmoins, l'abstention semble traduire une crise de la représentation et peut poser la question de la légitimité du pouvoir politique élu avec une faible participation.

**Le vote blanc** consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide ou contenant un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum). Ce type de vote indique une volonté de se démarquer du choix proposé par l'élection.

**Le vote nul** correspond à des bulletins déchirés ou annotés qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de l'élection. Il est parfois difficile d'interpréter le sens d'un vote nul. L'électeur n'a pas forcément souhaité que son vote soit nul (il a cru, par exemple, qu'une mention manuscrite ajoutée n'aurait aucune incidence). Mais il arrive également que l'électeur ait volontairement déposé un bulletin nul pour manifester son opposition aux différents candidats et programmes présentés.

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

# vacances

## EN VILLE



### ÉTÉ 2014

**3-11 ANS**

ACCUEIL À LA JOURNÉE OU  
À LA 1/2 JOURNÉE

**ALFA 3A**

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 86 18

**+ DE 11 ANS**

ACTIVITÉS, SESSIONS,  
STAGES SPORTIFS, SORTIES,  
ESPACE JEUNES

**L'ESCALE**

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 86 90